

DEC190646DR08

Décision portant nomination de M. Bruno MANSOUX aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMS3462 intitulée Observatoire Pelagis pour la conservation de la Mégafaune Marine (PELAGIS)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC180020INEE du 23 février 2018 approuvant le renouvellement de l'unité UMS3462, intitulée Observatoire Pelagis pour la conservation de la Mégafaune Marine (PELAGIS), dont la directrice est Mme Florence CAURANT ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Centre Limousin Poitou-Charentes ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Bruno MANSOUX, Ingénieur de recherche, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMS3462 PELAGIS à compter du 1^{er} janvier 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Poitiers, le 13 février 2019

Pour le président - directeur général et par
délégation,
La directrice d'unité
Florence CAURANT